

Interpellation du Groupe PLR - Le bâtiment a-t-il un capitaine ?

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Le bâtiment a-t-il un capitaine ? En matière de gestion des bâtiments communaux, on a un peu l'impression de naviguer à vue. Il y a franchement de quoi se poser des questions :

- Pas mal de tournus au poste de chef de service ;
- Plusieurs préavis renvoyés en Municipalité ; *ou reniés par celle-ci ;*
- D'autres préavis au budget exorbitant rabotés par le Conseil communal, souvent sur proposition de la commission, dans des rares élans d'unité gauche-droite ;
- Aucune vision pour des bâtiments communaux d'importance :
 - o Quel avenir pour la maison de Seigneux après le déplacement de la police ? Qu'en est-il du chauffage dont le remplacement était urgent... il y a 3 ans ?
 - o Quel avenir pour le collègue des jardins ? On lit ce soir dans le rapport de sous-commission de la COFIN : destruction et réaffectation à horizon 10 ans. Belle perspective durable que de détruire un collègue après en avoir construit un autre tout neuf à 200m à la gare.
 - o Plus de 3 ans après avoir renvoyé la Municipalité et son Municipal des bâtiments à ses copies sur la maison du tourisme, sœur Anne ne voit toujours rien venir.
 - o Presque 3 ans après le refus de la tenue hors de prix des JOJ, aucun préavis pour les rénovations de la patinoire jugée « urgent » au moment du dépôt et souhaitées même par la commission de l'époque ?
 - o La maison de Maître de la Gracieuse qui héberge les activités de type PPLS (psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire) n'est pas en excellent état : pas de double vitrage, fuite d'eau, chaufferie consommatrice, rafistolage électrique.... Mais sœur anne... vous m'avez compris.

Des pages et des pages de préavis. D'études internes, ou externes. Tout ça pour pas grand-chose. Ce ne sont pas des panneaux solaires qu'on aurait dû installer sur les toits des bâtiment communaux, mais des éoliennes. Avec la quantité d'air brassé, on aurait on aurait au moins produit quelque chose !

Au final, quel bilan de la législature qui s'achève ? Zéro. Littéralement zéro préavis adopté par le Conseil. Si un. Ce soir, un préavis qui demandait 765'500.- Adopté avec une coupe importante de budget. A l'unanimité de la commission, une unité gauche droite contre un projet porté par la Municipalité elle-même. Il y a de quoi se poser des questions. C'est plus qu'interpellant pour une collectivité publique en termes d'efficience, de gestion des ressources et des deniers publics !

Est-ce le signe d'un manque cruel de réalisme lors de l'élaboration de ces projets ou celui d'un travail fait dans la précipitation et sans vision stratégique ? Dans les deux cas, on est en droit d'attendre mieux de la part de la Municipalité.

Le groupe PLR s'interroge et vous interpelle. En son nom, je vous adresse les questions suivantes:

- La Municipalité est-elle satisfaite de son bilan en matière de gestion des bâtiments communaux ?
- Quelle est la vision globale en matière de gestion des bâtiments communaux ?
- Quels sont les priorités de la Municipalité sur ce sujet ?
- Quelle est la solution trouvée pour le chauffage de la maison de Seigneux après le renvoi du préavis à la Municipalité et quelle est l'affectation prévue pour ce bâtiment ?
- La Municipalité se satisfait-elle de construire une école à la gare pour démolir et réaffecter le collège des Jardins ? N'y a, ou avait-il, pas mieux à faire ?
- Et la maison du tourisme. Est-ce qu'on va avoir un nouveau préavis bientôt ?

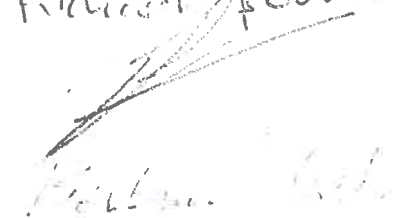
Au nom du Groupe PLR
Baptiste Müller
Vice-président PLR ville de Morges

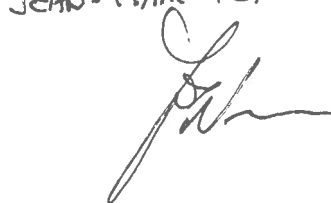


B. Müller

Morges, le 2 décembre 2020

Xues Flavetrey


Richard Rouvier


Jean-Luc NARR


Dominique Keller


Patrick Germain
